



La gazette Chamarétoise



N° 95 Juin 2024



Le mot du maire



Chères Chamarétoises, chers Chamarétois,

Contrairement aux années précédentes nous ne devrions pas manquer d'eau, la source de St Chande donne à plein et c'est de bon augure pour l'été qui arrive à grand pas. En revanche la chaleur s'appelle désirée !

Les tests d'étanchéité des circuits d'eau potable auront toujours lieu durant ce début d'été, les réparations viendront en suivant si nécessaire. Pour le moment la consommation est stable. Nous suivons cela de près.

Le budget de la commune a été voté à l'unanimité des présents, lors du conseil municipal du 25 mars dernier.

Vous trouverez les chiffres dans les comptes rendus des conseils municipaux. Le budget de fonctionnement de la commune sera encore contraint cette année. Nous avons pris la décision de ne pas augmenter la partie communale des impôts fonciers et ce pour la 10^{ème} année consécutive !

Décision motivée aussi par le fait que les bases de ces impôts, augmenteront encore de 3.9% cette année, celles-ci étant indexées sur l'inflation.

Vous avez pu remarquer que de nombreux nids de poules ont vu le jour en ce début de printemps. La pluie et l'absence de chaleur nous ayant empêché de les reboucher en temps et en heure. Nous en sommes désolés, mais nous aussi nous subissons les affres de cette météo très capricieuse. L'intervention des services techniques dès les premiers jours de beaux temps a entraîné la fermeture du « terrain de golf » de Chamaret. Désolé pour les amateurs de ce sport. Des tronçons de voiries seront repris en septembre.

Côté investissement, priorité à l'aménagement de la maison Dessales. La mise hors d'eau et hors d'air étant terminée, les aménagements intérieurs sont en cours, et la fin des travaux est prévue pour octobre. Viendra la livraison au futur gérant (décision fin juin 2024), pour une ouverture que nous espérons pour la fin d'année. A ce sujet, notre Conseillère Régionale, Madame Patricia Picard nous a fait le plaisir de visiter le chantier le 29 mai dernier.

À la suite de la fermeture du bar du village en décembre dernier, l'ASTC avec des membres d'autres associations de Chamaret assurent, dans les locaux de l'ancienne agence postale depuis fin avril, le maintien des services de livraison de pains, journaux, sur notre commune. Comme vous avez pu le remarquer le « Bar FMR Est Tout Vert ». Un grand merci à tous les bénévoles qui assurent ce service indispensable à tous nos concitoyens.

Suite à la dissolution de l'assemblée nationale, voulue par le président de la république, de nouvelles élections législatives sont programmées pour les 30 juin et 7 juillet prochain.

Vous trouverez à l'adresse www.mairie-chamaret.fr ou www.chamaret.fr, ainsi que sur **Panneau Pocket**, toutes les informations communales dont vous avez besoin.

Le mot du maire

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été à venir.

Et surtout, prenez soins de vous !

Maurice BOISSOUT



La mairie vous accueille:

Le lundi de 10h00 à 13h00,
Les mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00
Fermé le mardi

Permanence du maire:

Sur rendez-vous au 04 75 46 50 82

Contact mairie ⚠ **Nouvelle adresse**
mairie.chamaret@gmail.com

Site Web: mairie-chamaret.fr

Élections européennes.

Encore une fois, bel engagement des chamaretois avec une participation de 57,85%, bien au dessus la moyenne nationale qui est de 51,4%.



Élections législatives les 30 juin et 7 juillet

suite à la dissolution de l'assemblée nationale

SOMMAIRE

Le mot du maire	P 1
La mairie vous accueille	P 2
Informations municipales	P 3
Point travaux	P 5
La vie du Village	P 5
Parlons recyclage	P 6
Un peu d'histoire	P 7
Les congés payés	P 9
Le coin des associations	P 9
Célébrations	P 12

N° 95 Juin 2024

Directeur de publication

Maurice BOISSOUT

Imprimeur: Mairie

Récépissé n° 649C2002

Courriel: mairie.chamaret@gmail.com

Tirage à 350 exemplaires



Informations Municipales

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 28-03-2024 à 20h

Présents : M.BOISSOUT,M-M. DAUBIGNEY,F.EYNARD,C SALETES, PEYRON MC,R CHAIX,VERNAZ J,MEYNARDIE M, P. LALLIER

Secrétaire de Séance : F EYNARD

Quorum : 8 **Présent** : 9

Séance ouverte à 20h00.

Délibération "Création d'un poste Accueil mairie".

Actuellement, suite à un surcroît d'activité et de compétences diverses et variées transférées aux mairies (urbanisme, élections, cimetière, etc...), de complexité des dossiers, il devient nécessaire d'augmenter l'amplitude horaire du poste de l'accueil mairie, de 18h à 28h hebdomadaire. Cette augmentation d'amplitude horaire aurait un impact négligeable sur le budget communal d'environ plus 6000€ sur une année et cela permettra d'optimiser les temps de travail de chacun. Le poste actuel sera supprimé après la création du poste à 28h.

Cette organisation a nécessité un réaménagement du bureau d'accueil et le transfert du bureau de poste dans le bâtiment de la mairie qui est en cours.

La personne qui occupe ce poste actuellement prévoit son départ en retraite à l'échéance de son contrat (3ans à compter du 01 mars2024). Cette période nous permettra de former un personnel à cet emploi, puis on reviendra comme actuellement, soit 2 temps plein pour les trois postes, secrétariat principal, accueil et services postaux.

Pour rappel, d'ici à 3 ans, 3 agents quitteront la collectivité pour mise en inactivité. Adoptés: 10

Délibération « Vote du budget primitif Commune 2024 »

Selon documents envoyés et présentés en Conseil. Adoptés : 10

Délibération « Vote du budget primitif Eau-Assainissement 2024 »

Selon documents envoyés et présentés en Conseil. Adoptés : 10

Délibération « Subventions aux associations » pour 2024

Selon documents envoyés et présentés en Conseil. Rappel est fait que les associations sont dans l'obligation de remettre leur rapport financier pour l'année échue. Adoptés : 10

Délibération « Fongibilité des crédits (M57) budget commune » pour 2024

La fongibilité des crédits nous permet de passer 7.5% des crédits d'un chapitre à un autre (hors chapitre 12 charges de personnel). Cela nous évite de convoquer un conseil municipal pour voter une décision modificative.

Pour exemple nous nous sommes servis de la fongibilité en 2023 pour passer des fonds du compte231 (travaux maison Dessales), au 203 (honoraires).

Pour mémoire, la fongibilité est interdite sur le budget de l'eau. Adoptés : 10

Décisions urgentes, point sur les dossiers en cours

Tableau des permanences du bureau de vote pour les élections européennes du 9 juin 2024.

Présentation des statistiques des interventions de la gendarmerie sur la commune.

Compte rendu de la visite de la fondation pour le patrimoine.

La commune est sous l'alerte Vigipirate urgence attentat.

Informations diverses

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 06-05-24 à 18h30

Présents : M.BOISSOUT,M-M. DAUBIGNEY,Ch. SALETES, M-C PEYRON,R. CHAIX, J.VERNAZ, MEYNARDIE M, ML TRIQUET.

Secrétaire de Séance : M L TRIQUET

Quorum : 7 **Présent** : 8



Délibération : Création d'un poste service technique pour accroissement d'activité temporaire "

Actuellement, à la suite d'un surcroît d'activité et les problèmes de santé que rencontrent nos agents actuellement, il devient nécessaire d'engager un agent supplémentaire pour une durée limitée à la fin de la saison estivale. L'amplitude horaire du poste sera de 35h hebdomadaire. Le coût de cet emploi supplémentaire (imprévu), avait déjà été anticipé sur le budget personnel 2024. Un agent ayant postulé a déjà été recruté pour remplacer l'agent en arrêt maladie actuellement avec un contrat en CDD en date du 2 mai 2024. Adoptés : 10

Délibération « demande de prêt relais ».

En attendant les aides sollicitées auprès de diverses entités comme le Conseil Départemental et Régional et le versement de ces aides, il faut prendre un prêt relais afin de solder les travaux. A ce jour nous n'avons pas reçu toutes les notifications des aides du département et de la région. Cela va nous obliger de réaliser 2 prêts relais.

Le premier sera d'un montant de 460 000€ (voir document joint en conseil) à hauteur des subventions attendues.

Adoptés : 10

Délibération « Reprise de concessions au cimetière »

Après l'état des lieux effectué ces dernières années au cimetière du village, de nombreuses tombes ont fait l'objet d'un constat d'abandon. Afin que ces tombes puissent être vidées des corps et remises en état pour être vendues, il devient nécessaire de délibérer.

Pour rappel les restes de corps seront déposés dans le nouvel ossuaire, si ceux-ci n'ont pas été réclamés par les familles pour être déposés dans une autre tombe.

Pour rappel, l'ossuaire situé sur un emplacement répertorié « ossuaire », ossuaire en pleine terre, donc difficile d'accès en cas de dépôt de reste de corps doit être déplacé sur une concession qui se libère sur l'emplacement n°39, concession n°25. Cet emplacement est doté d'un édifice type "chapelle" en pierre disposant d'un accès à la verticale bâti. Cela permettrait à la commune d'avoir un ossuaire facile d'accès et de conserver un édifice qui risque dans l'avenir de tomber en ruine. La désignation de l'emplacement de ce nouvel ossuaire fait aussi partie de la délibération ci-dessus (voir CM du 11-12-2023). Adoptés : 10

Délibération « SAGE du LEZ »

Une enquête publique est actuellement en cours sur le SAGE du LEZ (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) du Lez, information affichée sur les divers supports municipaux : site internet, panneau pocket, affichage municipaux. Notre commune est concernée par cette enquête publique.

Cette enquête prend fin le 17 mai prochain, et les Conseils Municipaux, doivent délibérer avant le 1^{er} juin suivant cette enquête et valider le Schéma d'Aménagement & de Gestion de l'eau. Voir documents joints. Adoptés : 10

Délibération « Validation de l'offre d'achat de la grange Dessales »

Le conseil municipal avait décidé de mettre à la vente la grange Dessales acquise avec le reste des biens en 2020. Une proposition d'achat nous a été signifiée à hauteur de 110 000€ (101 000€ net vendeur). Compromis de vente à signer le 24 mai. Adoptés : 10

Informations diverses

Vigilance sur des entreprises qui proposent des arnaques.

Litige avec l'entreprise MBC qui fait l'étanchéité de la maison Dessales qui refuse de modifier son devis car la surface est moins importante que le devis signé. Se référencer aux règles légales de rupture de contrat (délai, différence de tarif, acte d'engagement,)

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 23-05-24 à 18h30

Présents : M BOISSOUT, M-M DAUBIGNEY, M-C PEYRON, R CHAIX, J VERNAZ, M-L TRIQUET, F. EYNARD

Présents en visio : Patrice LALLIER

Secrétaire de Séance : F EYNARD

Quorum : 7 **Présent** : 7

Délibération « Projet PADEL, Demande d'aide ».

Dans le cadre des JO 2024, les communes peuvent disposer d'une subvention exceptionnelle de 80% pour l'installation d'infrastructures sportives.

Pour avoir droit à cette subvention, il faut être en zone rurale et que ces terrains soient accessibles à tous et notamment aux écoliers.

La commune possède 2 terrains de tennis, dont un n'est plus en état pour pratiquer ce sport.

Le projet est de modifier ce terrain pour en faire un terrain de PADEL, nouveau sport vogue, et de rénover l'autre terrain qui lui resterait à la pratique du tennis.

Une association est sur le point de voir le jour pour assurer la pérennisation de ce sport et la gestion.

Cette subvention doit impérativement être instruite par les communes avant le 31 mai 2024.

Le coût est de 3 720€HT pour la réfection du terrain de tennis et de 48 260 €HT pour le terrain de PADEL. Le reste à charge pour la commune serait de l'ordre de 10 396€HT.

La décision sera prise au Conseil Départemental en septembre 2024. Les travaux ne pourraient pas commencer avant 2025, donc dossier inscrit au budget 2025.

Ce dossier est présenté par Mr Franck EYNARD en CM. Adoptés : 10

Informations diverses

Litige avec l'entreprise MBC qui fait l'étanchéité de la maison Jardin - Dessales, dossier mis à disposition d'un avocat, spécialiste en marché public



en

La



POINT TRAVAUX

MAISON DESSALES

Après une activité un peu plus réduite en mai, le chantier avance à grand pas.

Le bâtiment est maintenant hors d'eau/hors d'air. Les entreprises s'affairent sur les travaux intérieurs. Les doublages et cloisonnements de l'étage sont pratiquement terminés comme a pu le constater Patricia Picard, conseillère régionale lors de sa visite du chantier.

Le planning devrait être respecté et l'ouverture est toujours prévue pour le tout début d'année prochaine.



LA VIE DU VILLAGE



Ouverture du Bar FMR (éphémère) à Chamaret

Après la fermeture du bar Bistro Panama depuis fin octobre de l'année dernière, la commune était orpheline de ce lieu de rencontre et de convivialité. L'engagement des associations, l'ASTC en tête, bien accompagnée par la municipalité, permet aujourd'hui d'accueillir, en attendant la fin des travaux de la Maison DESSALES, un BAR FMR dans les anciens locaux de l'agence postale communale.

Belle fréquentation pour cette soirée d'inauguration.

Merci aux nombreux bénévoles





PARLONS RECYCLAGE

Qui n'est pas passé à côté du site SYPROVAL à Malataverne ? Coincé entre l'autoroute, la ligne TGV et la nationale n°7, ce site a été mis en service à l'été 2023. Il traitera à terme jusqu'à 75 000 tonnes de déchets par an !

Mais que se passe t-il sur ce site ?

Le nom **SYPROVAL** reflète l'ambition du territoire en faisant référence à la fois à la structure : **SYPP** (syndicat des portes de Provence), à la raison d'être du site : **PRO** (en référence « en faveur de ») et pour **PRO**vence, et à l'intégration de l'objectif du site : **VAL**orisation.

Quel est le but : valorisation des déchets ultimes.

Qu'est-ce qu'un déchet ultime : c'est un déchet qui n'est plus susceptible d'être traité par extraction de la part valorisable ou par réduction de son caractère polluant et dangereux. Tout simplement, **c'est ce qui ne devrait pas se retrouver dans la poubelle grise.** (déchets recyclables ou compostables)

Où les trouve t-on : dans les refus des centres de tri (un conteneur de tri pour papier avec du plastique par exemple => **c'est pourquoi il faut trier correctement et respecter les affichages des conteneurs**), dans les ordures ménagères résiduelles (les sacs gris déposés dans les conteneurs).



Pourquoi existent ils : principalement parce que l'on ne tri pas assez ou parfois mal. (Tri mal réalisé dans les conteneurs des points d'apports volontaires, ou non trié et insérés dans la poubelle ménagère).

Combien de déchets : un français produit en moyenne par an 278kg en poubelle grise (48%), 122 kg de déchets triés (21%) et 180 kg apportés en déchetterie (31%).

Le process de l'usine SYPROVAL: deux lignes de traitement des déchets. Une qui traite les ordures ménagères et une autre qui traite les déchets des entreprises.

La ligne des ordures ménagères contient 17 % d'eau qui s'évapore, 6 % de déchets à recycler, 27 % de CSR bas potentiel et 50 % de déchets à enfouir.

La ligne de déchets des entreprises contient 10 % de déchets à recycler, 35 % en CSR haut potentiel et 55 % à enfouir.

Les plastiques sont renvoyés dans des usines de recyclage, les métaux ferreux et non ferreux partent dans des industries métallurgiques, le bois est utilisé pour la fabrication de panneaux de particules ou de pâte à papier. Reste les CSR.



C'est quoi les CSR (combustible solide de récupération) : ce sont des déchets qui une fois triés sont transformés en granulés. Ils seront brûlés dans des cimenteries, des chaufferies industrielles ou urbaines pour produire de l'énergie en substitution des énergies fossiles.

Un OUTIL PÉDAGOGIQUE : il est possible de visiter le site et de participer à un escape Game pédagogique ludique.

Visite : mardi, mercredi et jeudi. Sur réservation au 06 80 35 23 46 ou pedro.soares@sypp.fr

Nous faisons des progrès dans le tri de nos déchets mais il reste des progrès à faire. Le tri est maintenant obligatoire. Il est bon pour la planète donc pour nous et surtout nos enfants et générations à venir. Cette habitude ne prend que peu de temps, ne coûte rien.

Faisons ces efforts tous ensemble.

UN PEU D'HISTOIRE

Il y a 80 ans Chamaret se met sous la protection de la Vierge

En feuilletant le Dauphiné Libéré du 21 septembre 1954



Le bombardement faisait rage, les troupes allemandes, sous la pression de l'armée américaine et le harcèlement de la Résistance, refluaient vers Lyon.

Le 15 août 1944, à Chamaret, les voûtes de l'église répercutaient l'écho des détonations. M. le chanoine Bourgeat, curé de la paroisse, monta en chaire.

« Mettons-nous sous la protection de la Vierge, supplia-t-il, et faisons le vœu de lui élever une statue si nos vies et nos biens sont épargnés ».

Tous les chefs de famille qui étaient là acquiescèrent et signèrent même leur adhésion sur un registre.

Miraculeusement, Chamaret passa indemne au travers de la retraite germanique.

L'Éternel appela à lui l'abbé Bourgeat, dix ans passèrent et ce fut M. le curé Aubert, desservant actuel du pays, qui réalisa l'intention pieuse de son prédécesseur.

En trois semaines, une souscription dépassa les espérances. Croyants et non croyants rivalisèrent de générosité. Presque grandeur naturelle la Vierge, appelée Notre-Dame-des Champs pour des ruraux n'est-elle pas la dame de tous les jours taillée dans une pierre blanche est l'œuvre du sculpteur Hartmann d'Alex.

De facture moderne, la statue ne prête à aucune critique et n'attend plus, pour devenir célèbre, que la patine du temps, et l'accomplissement de quelques miracles.

C'est au pied de la tour médiévale qu'a été érigée la figure de plein relief de Notre-Dame-des-Champs. L'ensemble a fière allure. Les fidèles et même les touristes, loin de toute pensée religieuse, ne manqueront pas d'être attirés et frappés par le rude caractère de ce monument altier de ce décor d'un autre âge.

Il y a 70 ans, la cérémonie du 19 septembre 1954

Après les vêpres, la procession s'arrêta au pied de la Vierge dominant le pays de sa blancheur immaculée.

Mgr Urtasan, évêque de Valence, empêché, avait délégué M. le chanoine Bonnet, directeur de l'enseignement libre.

Alors que la foule se massait au pied de la tour, les membres du clergé gravirent le rude sentier qui accède à la statue. M. le chanoine Bonnet et M. le curé Aubert, déjà, nommés, MM. les curés de Beaume-de-Transit, Buis-les-Baronnies, Chamaret, Colonelle, Grignan, Margerie, Montségur et Taulignan.

M. Henri Sabon, maire de Chamaret, était là entouré de son Conseil municipal et des principales personnalités du village.



La sonorisation due à M. Grassi, électricien à Nyons, était parfaite et on ne perdit aucune note des chants religieux enregistrés sur disques, ni aucun mot des belles homélies prononcées par MM. les prêtres Aubert et Bonnet. Les dames du chœur de chant, sous la direction du compositeur Paul Dupré, nous firent un « hosanna » inédit, paroles et musique à la gloire de Notre-Dame-des-Champs.

Avant que la foule ne s'écoulât une minute de silence fut observée, fervente prière s'élevant vers la Madone, reine et maîtresse de Chamaret.

Texte originale écrit par M. E.J. Tressarieu

J'ai trouvé ce texte dans l'archive personnelle de Mme Irène Philemon

Jean-Paul Oberweis

La Tour de Chamaret

Haut de trente mètres, de quarante cinq si l'on tient compte du socle rocheux qui la supporte, la tour paraît assez énigmatique. Les archéologues ne sont pas d'accord sur son utilisation ancienne. Sa façade complètement unie, dépourvue de meurtrières, ne peut lui donner la destination d'un donjon de défense. L'opinion la plus répandue est que l'on se trouve en présence d'une tour à signaux et de vigie, poste avancé du château de Grignan.

Elle offre au sommet une vue splendide, découvrant le vieux Colonzelle, Grillon et Valréas, les châteaux de Suze-la-Rousse, de Rochegude, de Réauville et le Ventoux, quand il ne s'empanache pas de brumes.

Ruinée pendant la Révolution, elle fut restaurée en 1900, à la suite d'un don fait par un enfant de Chamaret, M. Xavier Sylvestre. C'est au pied de la tour qu'a été érigée la figure de plein relief de Notre-Dame-des-champs.

L'ensemble a fière allure. Les fidèles et même les touristes, loin de tout pensée religieuse, ne manqueront pas d'être attirés et frappés par le rude caractère de ce monument altier et de ce décor d'un autre âge.



Des nouvelles de la paroisse

SAINT-JEAN-FRANCOIS-REGIS-SUR-LEZ

La messe du samedi 29 avril était célébrée par Pierre Chovet à l'honneur de Saint Barthélemy. Notre équipe Relais, soucieux de préserver la statue de Saint Barthélemy avait demandé sa restauration. Ses traits étaient l'héritage du passé. Les travaux étaient financés par la Paroisse. Aujourd'hui les travaux réalisés nous dévoilent sa pleine beauté.

Le bras cassé de la statue de Sainte Bernadette était remis, les frais de restauration étaient pris en charge par l'équipe Relais.

Depuis Noël la crèche qui devient village de Chamaret avec la maquette de la chapelle Saint Barthélemy a accueilli trois nouveaux santons : le pêcheur avec la tricoteuse et le chasseur.

Beaucoup de visiteurs franchissent la porte de notre Église pour cultiver le bien-être et le bonheur, trouver la quiétude, se ressourcer et trouver la paix intérieure.

Après la messe nous avons invité les participants au pot d'amitié, l'occasion de partager quelques moments conviviaux avec l'équipe Relais.

L'équipe Relais : Irène Philémon Suzanne Gret Jean-Paul Oberweis



Congés Payés



Les premiers congés payés, en France, ont été créés, en 1853, par un décret de Napoléon, mais seulement pour les fonctionnaires. Les congés payés, destinés à tous les travailleurs, ont été introduits d'abord en Allemagne en 1905 puis dans les pays scandinaves.

En France, un mois après son arrivée au pouvoir, le Front Populaire généralise les congés payés en France. La loi est votée, à l'unanimité, par les députés, le 11 juin 1936 et promulguée le 20 juin 1936. Elle prescrit un minimum de deux semaines de congé pour tous les salariés français liés, à leurs employeurs par un contrat de travail.

On voit venir les premiers départs en vacances : voir la mer devient, enfin, un rêve accessible, pour une majorité d'employés et d'ouvriers. L'évasion est de courte durée (uniquement 12 jours ouvrables) : mais cependant l'échappée est belle.

L'industrie automobile se met à produire des véhicules accessibles aux classes moyennes et le réseau routier se développe, apparition des panneaux indicateurs, à l'initiative du Touring Club. Dans les villages, épiceries, bars installent une pompe à essence et des petits ateliers assurent la maintenance de ces voitures.

En 1960 croissance économique et la hausse du pouvoir d'achat donnent la possibilité d'accéder, à plus de monde, à l'achat d'une voiture. La civilisation des loisirs montre son nez et il devient urgent de flécher les itinéraires et de recommander le jour et l'heure du départ et depuis les Aoûtistes et Juilletistes se croisent et s'impatientent et tous ne rêvent qu'aux dernières vacances.



Bonnes vacances à toutes et à tous



Le coin des ASSOCIATIONS



Association de **S**auvegarde de la **T**our et du patrimoine de **C**hamaret

En cet été qui débute, l'activité de l'association est plutôt dense !

Le bar FMR est ouvert depuis le 27 avril, du mardi au samedi de 7h30 à 13h, le dimanche de 8h30 à 13h, et les mardis et jeudis soir de 18h30 à 21h. On y trouve pain, viennoiseries et journaux, ainsi que tout ce qu'on peut désirer dans un bar, ou à peu près. A mesure que la belle saison s'avance, nous essaierons d'élargir nos heures d'ouverture aux apéros du soir. Mais nous risquons de manquer de bénévoles ! Si vous vous sentez prêts à donner un peu de votre temps pour cette indispensable animation du village, bienvenue ! Appelez Dominique Bouchery au 06 22 85 79 16.



Les lundis de l'astronomie ont commencé le 17 juin, avec un nouvel intervenant, Axel Tholens. Vous voulez découvrir les mystères du ciel vers lesquels pointe la Tour de Chamaret ? Réservez un lundi de l'été au 06 77 92 98 82.

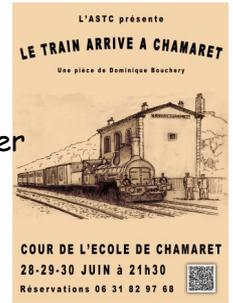


Vendredi 21 juin,
à partir de 18h

CHAMARET
fête la musique !
au lavoir
place de la Libération
Inscriptions : tourdechamaret@gmail.com
avec le **COUSINES CUISINE**
et le food-truck

La fête de la musique revient à Chamaret. Il y a longtemps que notre village n'avait pas célébré la musique au jour de l'été. Ce fût chose faite ce 21 juin, sur la place de la Libération.

Le train est arrivé à Chamaret les 28, 29 et 30 juin. A l'heure où nous mettons sous presse, les représentations n'ont pas encore eu lieu, nous ne pouvons donc pas en vanter le succès ou la fréquentation. Mais quand même, à notre avis, ça a dû marcher !!!



Kimiko

du 03 juillet au 31 août 2024
TOUR de CHAMARET
Vernissage le 5 juillet à 18h00
Du mercredi au vendredi de 14h00 à 19h00
samedi, dimanche et jours fériés de 10h00 à 13h00
et de 14h00 à 19h00

Expositions à la Tour des peintures de :

Kimiko. Cette artiste locale exposera son travail au Pigeonnier du 3 juillet au 1er septembre. Vernissage de l'exposition le vendredi 5 juillet à 19h00 avec le soutien du Goldfish quartet, notre orchestre chamarétois.

Gérard Villiers. Chamarétois de longue date, Gérard exposera ses œuvres au Pigeonnier du 6 septembre au 29 juin 2025. Vernissage le 6 septembre à 19h00, toujours avec le Goldfish quartet.

Rockamatour ! Rockamatour, après deux éditions, est devenu un rendez-vous incontournable. Cette année, le samedi 20 juillet, le groupe Magnifico rendra son hommage au groupe mythique Queen et à son non moins mythique chanteur Freddie Mercury.



Les promenades chamarétoises auront toujours lieu tous les mercredis de l'été, départ à 18h de la Tour.

Et la Tour est ouverte bien sûr, où vous serez accueillis par Benoît, voir les jours et heures de visite sur notre site : <https://latourdechamaret-astc.jimdo.com/astc/>

Cette saison riche en événements se terminera, quelques jours avant la fermeture annuelle de la Tour, par les Journées européennes du patrimoine les 20, 21 et 22 septembre, avec une soirée exceptionnelle le samedi 21 à la Tour, entre musique et astronomie.



Animation et loisirs
chamaretois

L'Animation et Loisirs Chamaretois organise son LOTO le jeudi 8 août à 20h dans la cour de l'école. Pendant les vacances, la bibliothèque et les jeux du mercredi seront toujours ouverts. Le lundi de 16h à 18h pour la bibliothèque et le mercredi de 15h à...la fin des parties. Bonnes vacances à tous



ACCA LE ROUVERGUE de CHAMARET

L'ACCA de CHAMARET "LE ROUVERGUE" organise son traditionnel méchoui le 14/07/2024 à 12h au local des chasseurs, 20 €/personne,
Inscriptions auprès de Pierre : 06 68 27 31 02 avant le 8/07.



Comité des fêtes de Chamaret



Chaque jour est une fête !

Agenda :

Vendredi 23 au lundi 26 août -> 232^{ème} fête de la Saint Barthélémy

Fête des haricots en perspective

La fête des haricots aura lieu du vendredi 23 au lundi 26 août, avec en perspective un joli programme et des animations alléchantes :

Vendredi 23 août :

18H00 Vernissage du salon des peintres

19H30 Soupe traditionnelle aux haricots animée par les Cristofoli

Réservations au 06 10 87 09 50

Samedi 24 août :

Vide grenier toute la journée

Manèges pour enfants

14H30 Concours de pétanque doublette montée 150€ + Mises

21H00 Soirée animée par DJ BEWELL (Gérald Gervasi)

Dimanche 25 août :

10H30 Messe à la chapelle Saint Barthélémy

12H00 80^{ème} anniversaire de la libération du village

14H30 Concours de pétanque en triplète montée 150€ + Mises

21H00 Soirée animée par le groupe THE PICKLES (Pop Rock)

Lundi 26 août /

10H30 232^{ème} Farandole des Haricots animée par Le Petit Bazar

12H00 Danses provençales Escolò Dou Trelus

13H00 Repas Omelette aux truffes animé par Le Petit Bazar

Réservations au 06 10 87 09 50

14H30 Concours de pétanque en doublette mêlée 100€ + Mises

Si toi aussi tu souhaites rejoindre la team -> Contact 06 59 51 76 63 / Facebook

Festivement votre !
Le comité des fêtes

Célébrations en paroisse Saint Jean François Régis Sur Lez

Juillet - août - septembre -

Samedi 6 juillet	Le Pègue - DD Buffet
Dimanche 7 juillet	Grignan - Christophe Rivière
Samedi 13 juillet	La Roche St Secret Ste Marie Madeleine - DD Buffet
Dimanche 14 juillet	Montségur-sur-Lauzon + bapt. - Christophe Rivière
Samedi 20 juillet	Chamaret - Frère Patrick Dominique - dominicain
Dimanche 21 juillet	Taulignan - Pierre Chovet
Samedi 27 juillet	Saint-Pantaléon-les-Vignes Fête du St patron - DD Buffet
Dimanche 28 juillet	Tulette - Pierre Chovet
Samedi 3 août	Solérieux - Pierre Chovet
Dimanche 4 août	Grignan - Pierre Chovet
Samedi 10 août	Chantemerle-les-Grignan - Pierre Chovet
Dimanche 11 août	Montségur sur Lauzon - Pierre Chovet
Jeudi 15 août	Taulignan - DD Buffet
Samedi 17 août	Réauville - St Roch - Pierre Chovet
Dimanche 18 août	Salles-sous-bois - DD Buffet
Samedi 24 août	Valaurie - Christophe Rivière
Dimanche 25 août	Tulette + bapt. - Christophe Rivière Chamaret Chapelle St Barthélémy - Pierre Chovet
Samedi 31 août	Margerie Ntre Dame des lumières - Pierre Chovet
Dimanche 1 ^{er} septembre	Grignan - Rentrée de la paroisse - Christophe Rivière
Vendredi 6 septembre - <u>Heure à déterminer</u>	Bouchet - St Bertrand de Garrigues - Christophe Rivière
Samedi 7 septembre	Montségur Sur Lauzon : Les Barquets
Dimanche 8 septembre	Notre Dame de Beauvoir - Rousset les
Samedi 14 septembre	Montjoyer : Chapelle Du Fraysse
Dimanche 15 septembre	Taulignan
Samedi 21 septembre	Montbrison-sur-Lez
Dimanche 22 septembre	Tulette
Samedi 28 septembre	Baume-de-Transit
Dimanche 29 septembre	Réauville + bapt.

Horaires d'été : Messe du samedi soir à 18 h 30 et dimanche à 10 h 30